

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Première prime : M. Georges Epitaux, architecte, à Lausanne.
 Deuxième prime : M. Alphonse Schorp, architecte, à Montreux.
 Troisième prime : M. Jaques Regamey, architecte, à Lausanne.
 Lausanne, le 26 janvier 1921.

Le Jury :

F. PORCHET, BROILLET, arch., MATTHEY.

Les installations électriques de la Ville de Lausanne

Nous publions aux pages 285 à 287 les trois figures 25, 26 et 27 qui n'ont pu trouver place dans notre dernier numéro.

Pose de la dernière pierre du Tunnel II du Simplon

Le 4 décembre prochain aura lieu la cérémonie de la pose de la dernière pierre de la deuxième galerie du Simplon.

NÉCROLOGIE

François Geneux

12 mai 1861 — 29 septembre 1921.

François Geneux, issu d'une famille originaire de Sainte-Croix, a été un des promoteurs de l'utilisation des forces motrices hydrauliques en Suisse. A ce titre, il est intéressant de retracer la vie de ce pionnier d'une idée qui a fait son chemin et de montrer ce qu'un homme a été capable de faire pour le développement de son pays.

Dans une intéressante biographie¹ il avoue lui-même qu'il a eu une enfance assez délicate et frêle et qu'il la passa en grande partie dans l'atmosphère de la chambre d'une mère vigilante. Il suivit toutes les classes du Collège de La Chaux-de-Fonds, mais n'ayant pas une santé assez forte pour faire des études classiques, son père le voua au Commerce et l'envoya, en automne 1877, à l'Ecole de Commerce de Stuttgart, qu'il quitta en 1879. Pendant un séjour de vacances, il perdit son père, événement qui mûrit son caractère. Seul fils d'une famille de quatre enfants, dont il était le troisième, il sentit qu'il avait une grande tâche à remplir. Depuis lors, ses efforts tendirent toujours à aplanir les difficultés qu'une veuve et des orphelins rencontrent sur leur route. Au printemps 1879, il entra dans une maison de banque de La Chaux-de-Fonds, et fit, ensuite, également un stage à Neuchâtel. Il partit pour l'Angleterre où il passa trois années dans une banque et entra, ensuite, à Saint-Imier, dans la maison de son oncle. Il se maria et fut heureux. Malgré tout son bonheur domestique, il comprit que son devoir était de travailler au développement de la contrée qu'il habitait. Il fut dès lors, d'une activité étonnante et sa vie fut consacrée à l'étude et à la solution de toutes les affaires intéressantes du pays.

A l'Exposition d'électricité de Francfort, qui eut lieu en 1891, la question de la transmission de l'énergie électrique à grande distance fut résolue grâce aux études et à l'application



† FRANÇOIS GENEUX

qui ont été faites par les Ateliers de construction Oerlikon, qui transportèrent à 180 km. du courant à 15 000 volts. Ce fut une révélation pour tous ceux qui connaissaient la valeur des cours d'eau, notamment, pour un homme aussi avisé que celui dont nous déplorons la perte.

Sa grande œuvre demeura la création de l'Usine électrique de la Goule, dont il présida le Conseil d'administration et qu'il dirigea sans relâche avec une grande compétence, jusqu'à sa dernière heure. Il eut en effet l'idée d'utiliser les chutes du Doubs. Ses études portèrent sur Belle-Fontaine, Theuseret, Sous-le-Château, La Goule ou le Bief d'Etoz, Le Refrain avec les rapides du Moulin-de-la-Mort, et la Rasse. Après examen, il restait en présence les chutes de la Goule et du Refrain. Des promesses de vente furent passées pour les deux côtes du Doubs, pour le projet de la Goule et sur tout le côté suisse pour ce qui concerne le Refrain.

Une demande de concession fut déposée en mains des autorités françaises (le Doubs étant complètement français sur ce parcours), pour l'utilisation des eaux du Doubs à la Goule, ce qui facilitait la réalisation, étant donnée la proximité de Saint-Imier. Le 26 novembre 1891, la Préfecture de Besançon octroya la concession. Il fonda avec Albert Bois de la Tour, Fritz Rorthart, Paul Girod-Girard, Bernard Bourquin, Curé Paul Beurret, Emile Auert, et le docteur Puttart, un consortium, qui poussa les études financières et techniques ; malgré bien des difficultés, le 2 décembre 1893, la Société fut constituée au capital de 680 000 fr. comme actions et 750 000 fr. comme obligations. Une année après la fondation, soit le 2 décembre 1894, l'usine a été mise en marche. Quinze jours après, le premier village, Sonvilliers fut éclairé. L'installation se composait de trois machines de 500 HP chacune¹. La partie électrique fut confiée à M. Glayre, ingénieur de la maison Oerlikon.

En 1896, Geneux s'intéressa à la Fabrique de pâte à papier de Courtelary, et en 1899, l'Usine de la Goule, était complétée par un groupe de 650 HP.

Il s'intéressa vivement à l'*Association suisse des Électriciens* dont il fut le vice-président et collabora notamment à l'élaboration des prescriptions générales concernant les établissements et l'exploitation des installations électriques à courant fort et aux prescriptions relatives aux installations intérieures, publiées en mai 1900. Il participa aussi à l'élaboration de la pétition de la dite Association à l'Assemblée fédérale, à propos de la loi sur les installations électriques. Il fut président de l'*Union des Centrales suisses d'électricité*. Cette dernière comptait seulement 18 membres quand il fit son entrée et 352 quand il la quitta. Il s'occupa également activement de l'Inspectorat créé en 1897, pour les installations électriques et qui a permis de doter le pays d'une institution régie par les industriels, à laquelle la Confédération est intéressée et qui rend rapidement les plus grands services techniques et administratifs.

¹ *Le Jura Bernois*, du 30 septembre 1920.

¹ *Revue Polytechnique* 1895, p. 144 à 146 et 150 à 153.